



Règlement

Responsable de la Compétition : COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUE

Date de Clôture des Engagements : **vendredi 24 mai 2019**

Date de l'épreuve : **Samedi 15 juin 2019**

Lieux de l'épreuve : Châtenay-Malabry et Levallois

Horaires de l'épreuve : 14h30 début de la compétition
Les horaires définitifs seront communiqués après la clôture des inscriptions.

Le pointage se fera pour chaque catégorie ½ heure avant le début de la compétition.
Le forfait sera prononcé 10 min après l'horaire de début.

Tarif des Engagements :

Découvertes : 2,40 € par participant effectif.
Confirmés : 6,40 € par participant effectif.

Attention : 2 tableaux Poussins en catégorie découverte (Poussins 1 et Poussins 2)

Préambule

Le Challenge du Jeune Pongiste est une manifestation organisée par le Comité Départemental afin de valoriser la compétition de Tennis de Table chez les jeunes licenciés. Les objectifs sont donc de faire jouer des matchs intéressants (de niveau équilibré) et de satisfaire le plus grand nombre (jeunes et parents) par la qualité de l'organisation (par rapport à la durée et aux temps d'attente) et de l'accueil.

Article 1 - Conditions de participation

Le challenge Jeune Pongiste est une compétition réservée aux enfants nés en 2009 et après, filles et garçons titulaires d'une licence traditionnelle ou promotionnelle à la Fédération de Tennis de Table dans les Hauts de Seine ; exception faite pour le tableau D, en « Découverte », où pourront également s'inscrire les filles licenciées nées en 2008.

Article 2 - Droits d'inscription

Chaque saison, tout joueur ou joueuse désirant participer au Challenge du Jeune Pongiste doit acquitter, lorsqu'il ou elle s'engage, un droit d'inscription forfaitaire. Les montants des engagements feront l'objet d'une facture établie par le CDTT et adressée aux clubs ayant engagés des participants.

Chaque club devra inscrire ses joueurs en passant par le site fédéral via l'adresse <http://www.fft.com/monclub> , rubrique « SERVICES » , puis « Questionnaires ».

Les joueurs ne peuvent s'inscrire que dans un seul tableau.

Article 3 - Déroulement Sportif

Cette épreuve comporte 9 tableaux répartis en 2 catégories :

a) catégorie « découverte »

Ouverte à tous les joueurs titulaires d'une licence traditionnelle ou promotionnelle **n'ayant participé à aucune compétition (exception faite pour le Critérium des Hauts-de-Seine et cas exceptionnel étudié par la Commission Technique) à la date de clôture des engagements.** Les licences promotionnelles ne seront pas converties en traditionnelles. **Les résultats de cette catégorie ne seront pas saisis sur le logiciel fédéral SPID.**

Tableau A1 : Ouvert aux garçons nés en 2010
Tableau A2 : Ouvert aux garçons nés en 2011 et après
Tableau B : Ouvert aux filles nées en 2010 et après
Tableau C : Ouvert aux garçons nés en 2009
Tableau D : Ouvert aux filles nées en 2008 et 2009

b) catégorie « confirmés »

Ouverte à tous. Les joueurs et joueuses titulaires d'une licence promotionnelle verront celle-ci basculée en licence traditionnelle. **La part départementale ne sera pas prélevée.** Les résultats de cette catégorie seront comptabilisés sur le logiciel fédéral SPID. **Un(e) joueur(se) né(e) en 2010 ou après pourra participer au tableau 2009.**

Tableau E : Ouvert aux garçons nés en 2010 et après
Tableau F : Ouvert aux filles nées en 2010 et après
Tableau G : Ouvert aux garçons nés en 2009
Tableau H : Ouvert aux filles nées en 2009



Chaque tableau se déroulera en deux phases

1ère phase : Déroulement en poules de 3 ou 4 joueurs

Nota : En cas de faible participation à un tableau, l'épreuve pourra être organisée sous forme de poules suivies de rencontres de classement.

2ème phase : Tableau à élimination directe à l'issue des poules

Le premier de chaque poule est qualifié pour le tableau final.

Les deuxièmes et troisièmes de chaque poule joueront un match qualificatif pour le tableau final.

Les perdants de ce match qualificatif et les quatrièmes de poule joueront deux matches de classement. Si nécessaire, les quatrièmes joueront également un match qualificatif pour le tableau afin de compléter celui-ci.

Dispositions spéciales

- Les poules pourront être recomposées en fonction des absents, sur décision du responsable de l'épreuve.
- Un tableau « consolante » pourra être organisé pour certains tableaux, en fonction des possibilités horaires et matérielles, sur décision du responsable de l'épreuve.
- **Il est demandé à chaque club participant de fournir à l'organisation un arbitre jeune (Minimes à Juniors) par tranche de 6 joueurs jusqu'à 12 inscrits, puis par tranche de 8 joueurs au-delà, pour aider à l'arbitrage des parties.**

Les conseils aux joueurs ou aux joueuses ne seront pas autorisés pendant la partie.

Article 4 : Durée des parties

- a- Catégorie « Découverte » : en fonction du nombre d'inscrits et des conditions de jeu pour chaque tableau, les parties se disputeront en 2 ou 3 manches de 11 points. Cette disposition sera annoncée lors de la compétition.
- b- Catégorie « Confirmés » : toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches de 11 points (3 manches gagnantes).

Article 5 : Le Challenge

A l'issue de la compétition, un Challenge de la meilleure association sera décerné suivant un calcul de points en fonction des principes suivants :

1. Dans chaque tableau des points seront attribués d'après le barème ci-dessous :

Pour les filles			
Catégorie « confirmées » (F et H)		Catégorie « découverte » (B et D)	
Gagnante	⇒ 8 points	Gagnante	⇒ 6 points
Finaliste	⇒ 6 points	Finaliste	⇒ 4 points
½ Finalistes	⇒ 5 points	½ Finalistes	⇒ 3 points
¼ Finalistes	⇒ 4 points	¼ Finalistes	⇒ 2 points
1/8 Finalistes	⇒ 3 points		

Pour les garçons			
Catégorie « confirmés » (E et G)		Catégorie « découverte » (A1 , A2 et C)	
Gagnant	⇒ 8 points	Gagnant	⇒ 6 points
Finaliste	⇒ 6 points	Finaliste	⇒ 4 points
½ Finalistes	⇒ 5 points	½ Finalistes	⇒ 3 points
¼ Finalistes	⇒ 4 points	¼ Finalistes	⇒ 2 points
1/8 Finalistes	⇒ 3 points	1/8 Finalistes	⇒ 1 point
1/16 Finalistes	⇒ 2 points		

2. Pour chaque club, les 6 meilleurs résultats toutes catégories confondues seront additionnés.

Le challenge sera attribué à l'association ayant totalisé le plus grand nombre de points sur les 6 résultats retenus.

Au cas où plusieurs associations seraient à égalité, le challenge sera attribué par l'application des critères de départages suivants, pris dans l'ordre, à l'association qui aura :

- a). au minimum un représentant présent dans chaque tableau.
- b). le plus de participant(e)s.
- c). le meilleur plus jeune participant présent.

Article 6 : Récompenses

Des récompenses individuelles seront offertes aux 4 premiers de chaque tableau.

De plus, un diplôme sera remis à chaque participant des tableaux « Découverte ».

Une coupe sera offerte à l'association vainqueur du Challenge lors de l'Assemblée Générale **pour la saison en cours.**